

Département de publication : 67

I.II.IV.V.VI. .

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES :

Port autonome de Strasbourg
A l'attention de DRO/PAM
25, rue de la Nuée Bleue - CS 80407
67002 Strasbourg Cedex
Téléphone : +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax : +33 (0)3 88 23 56 57
Courriel : pam@strasbourg.port.fr
Adresse internet : <http://www.strasbourg.port.fr>
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://pas.marcoweb.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Autre : Port autonome.

SECTION II : OBJET

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

II.1.1) Intitulé :

**CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG
LOT N° 1 : DESAMIANTAGE / DEMOLITION D'UN IMMEUBLE R + 4**

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Amiante, désamiantage. Démolition.
Descripteur principal : 45262660

II.1.3) Type de marché :

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Dans le cadre de l'Opération de Construction du Nouveau siège Social du Port autonome de Strasbourg - Lot n°1 : Désamiantage et Démolition d'un Immeuble existant R + 4 d'environ 2.830 m².

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur : 73.500.00 EUR

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Amiante, désamiantage. Démolition.

Code CPV principal : 45262660

Code CPV principal : 45111100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRF11.

Lieu principal d'exécution : Strasbourg

II.2.4) Description des prestations :

Désamiantage et Démolition d'un Immeuble existant R + 4 d'environ 2.830 m².

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère de qualité : Qualité et pertinence du Mémoire Technique Détaillé/Pondération : 40%

Prix : Prix/Pondération : 60%

II.2.11) Information sur les options :

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure :

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2018/S111-252179

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : 18-31

INTITULE : Dans le cadre de l'Opération de Construction du Nouveau Siège Social du Port autonome de Strasbourg – LOT N° 1 : DESAMIANTAGE ET DEMOLITION D'UN IMMEUBLE EXISTANT R + 4 D'ENVIRON 2.830 M².

V.2) ATTRIBUTION DU MARCHÉ

V.2.1) Date de conclusion du marché :

17/09/2018

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 5

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

Sté SPIESS

25 Rue du Soleil - 67230 Kerstfeld

FRF11

Courriel : travaux@spiess.fr

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Valeur totale du marché/du lot : 73.500,00 € HT

V.2.5) Information sur la sous-traitance

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 - Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28/09/2018